



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS COMPTE RENDU du 10 FEVRIER 2011

DV

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **10 FEVRIER 2011**  
à 18 h, sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

**Présents** : Danièle BORDAIS, Germinal GRINO, Jean-Marie BIRBES, Paulette VERGNES, Henri FRAISSE, Martine PALMIERO, Danielle CONDO, Dominique DUASO-ORTAS, Josette BLANC.

**Excusés** : Michèle RIEUX, Yvette PAZ, Betty FOURNIER, Marie-Françoise JOURNES, Annie ACHILLI, Bernard DOAT, Joseph POMAR, Mohamed EDDAH.

### ORDRE DU JOUR

Aides financières  
Présentation de la nouvelle responsable de la Maison du Conseil Général  
Délibérations  
Questions diverses

#### **Secours**

Fautes de quorum en début de séance, les demandes de secours n'ont pas pu être instruites.

#### **Présentation de la nouvelle responsable de la Maison du Conseil Général**

Présentation des missions de la Maison du Conseil Général par M. CLECH et Christine Rodière nouvelle responsable de la Maison du Conseil Général.

#### **Délibération TARIFS DES TICKETS RESTAURANT 2011**

Madame la Vice-présidente propose à l'Assemblée de faire bénéficier, pour l'**année 2011**, à chaque Agent Titulaire, Stagiaire et Contractuel sur un emploi permanent, de 50 tickets « restaurant » d'une valeur de 4,00 € le ticket, soit un montant total de 200 Euros.

Il est proposé au Conseil d'Administration du C.C.A.S. que le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile prendra en charge une partie du montant total des tickets en fonction de la rémunération des Agents. Le tableau ci-dessous, indique la prise en charge financière de la Collectivité et celle de l'Agent sur une durée de 10 mois :

REMUNERATION AGENT	% PART PATRONALE	MONTANT PART PATRONALE	% PART AGENT	MONTANT AGENT	PRELEVEMENT MENSUEL
< 1 500 €	60 %	120 €	40 %	80 €	8 €
1 500 € <R< 2 000 €	55 %	110 €	45 %	90 €	9 €
> 2 000 €	50 %	100 €	50 %	100 €	10 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la proposition ci-dessus,

À l'unanimité.

## Délibération FETE DE LA SOLIDARITE 2011 : TARIFS REPAS

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, informe l'Assemblée que la Fête de la Solidarité organisée en partenariat avec les Associations Caritatives et Humanitaires au profit des plus démunis sera reconduite pour l'année 2011.

A cette occasion, un repas dansant sera organisé.

Le tarif des repas doit être fixé.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de fixer les tarifs des repas à savoir :

- 15 Euros : tout public,
- 3 Euros : public en difficulté,
- Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Les montants de l'encaissement seront inscrits au compte 7713 du Budget 2011 du CCAS

À l'unanimité.

## Questions diverses

Les membres du Conseil sont informés de l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'un appel d'offre pour la location de deux véhicules réfrigérés.

Il a été convenue à la demande de madame Christine Rodière responsable de la maison du Conseil Général qu'à titre expérimental le CCAS recevra les demandes de secours des assistantes sociales de la Maison du Conseil Général, sans limitation de nombre (raisonnable). M. VERBAENEN aura la charge de trier par ordre d'urgence les demandes de secours. Un bilan du fonctionnement sera réalisé en Juin.

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 24 février 2011 à 18 heures, Salle des commissions.**

*La séance est levée à 19H30 par la présidente de séance.*

*La Vice Présidente*  
Daniele BORDAIS